

## AVIS DE REUNION

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que le conseil municipal se réunira en séance ordinaire :

**Le lundi 16 décembre 2024 à 18 heures 30**

**SALLE DES MARIAGES**

**Ordre du jour :**

Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 novembre 2024

- 1°) DM n°2 : provision pour créances douteuses,
- 2°) Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget,
- 3°) Création d'un emploi permanent de secrétaire générale de mairie,
- 4°) Instauration du RIFSEEP – grade rédacteur territorial,
- 5°) Echange d'un chemin rural « la Côte » : accord de principe,
- 6°) Motion commune pour les collectivités locales de la Charente.

Questions diverses.

Fait à Dignac, le 09 décembre 2024  
**Le Maire, Françoise DELAGE**

